

Lecoutre

Nom : Lecoutre
 Prénoms : Louis, Omer Surnom : _____

ÉTAT CIVIL.

Né le 21 Mai 1872, à Sangatte, canton de Calais, département de Calais, résidant à Sangatte, canton de Calais, département de Calais, profession de garsen boulanger, fils de Alfred, Alexandre et de Delphine Marie Emma, domiciliés à Sangatte, canton de Calais, département de Pas-de-Calais

N° 91 de tirage dans le canton de Calais Nord-Ouest

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.
(Indiquer la nature des dispenses, sursis, etc.)

Bon

Compris dans la 1° partie de la liste du recrutement cantonal (_____° portion).

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.
(Campagnes, blessures, actions d'état, décorations, etc.)

Incorporé au 132^e Rég^t d'Infanterie à compter du 14^e 9^{me} 93
Arrivé au Corps le dit jour n° m^e 6526
Légalisé le 28^e Décembre 1894.
En congé le 28 Septembre 1896.

Dans l'armée active.

Passé dans la réserve de l'armée active le 1^{er} novembre 1896

Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active.

Condanné le 18 juillet 1901 par le 6^e Col de Villefranche à 10^e d'amende pour coup et blessures.
Cond. P. par rapport au 1901 la commission de la loi du 19 juillet 1889.

Dans l'armée territoriale et dans sa réserve.

Condanné par jugt cont^e du tribunal corr^e de Boulogne (Finer) le 1^{er} X^{me} 1909 à un mois de prison avec sursis pour vol simple.
Condanné cont^e par le trib^e corr de Boulogne le 14 novembre 1914 à cinq mois d'amende pour vol d'une arme prohibée. Par la 1^{re} S^e de COA le 17.2.16 (C.M. 2313 7/1 du 9.2.16).
A accompli une période d'exercices dans l^e 7^e Rég^t Territorial d'Infanterie du 17 au 25 Mars 1909

Rappelé à l'activité Décret de Mobilisation Générale du 1^{er} Août 1914, arrivé au corps, le 8-12-14
Arrivé à la 5^e S^e COA le 11 sept 1916 et 5^e S^e Surtout d'Etat à l'Int. 14755 7/1 du 11. 9. 16
Arrivé à l'Int. le vingt neuf Mars mil neuf cent dix huit. M. en congé illimité de dix mois le 14 Janvier 1919
M. en congé illimité de dix mois le 14 Janvier 1919

Campagne en Allemagne } du 8-12-1914
 au 14 Janv 1919

Numéro matricule du recrutement : 332

Classe de mobilisation : _____

SIGNALEMENT.

Cheveux et, sourcils bruns
 yeux gris, front ordinaire
 nez fin, bouche mesurée
 menton fin, visage ovale
 Taille : 1 m. 73 cent. Taille rectifiée : 1 m. _____ cent.

MARQUES PARTICULIÈRES : 1

Degré d'instruction : générale (1). 3
 militaire (2). 2304 CC

Indication des corps auxquels les jeunes gens sont affectés (3).

Dans l'armée active. 132^e Infanterie

Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active. Rég^t de Reserve d'Inf^{an} de St Omer
13^e C. Calais

Dans l'armée territoriale et dans sa réserve. 7^e Rég^t Territorial d'Infanterie
1^{re} S^e de C.O.A. H²
5^e S^e COA

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES
PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Dates.	Communes.	Subdivisions de région.	D domicile ou R. résidence.
<u>habités de</u>	<u>Chigny rue des écoles</u>	<u>1^{re} Région Amiens</u>	<u>R</u>
<u>5-11-1911</u>	<u>Sangatte</u>	<u>1^{re} Région Amiens</u>	<u>R</u>

ÉPOQUE à LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS

la disponibilité de l'armée active.	la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	DATE de la LIBÉRATION du service militaire.
<u>1896</u>	<u>1906</u>	<u>1912</u>	<u>1918</u>	

libération du 4 décembre 1830.
 comme non exercés tous les hommes n'ayant pas passé au drapeau.

Ministre de la Marine. (Art. 4 de la loi.)